

DÉBAT PUBLIC ROUTE DES GERANIUMS

26 FEVRIER – 03 MAI 2018

CAHIER D'ACTEUR
N°1
Mai 2018



NON
à la Route des Géraniums

Le collectif « Non à la Route des Géraniums » est né du débat public du projet régional « Route des Géraniums » - RN3 - Liaison Saint-Pierre / Col de Bellevue.

Constitué de citoyens réunionnais (propriétaires, agriculteurs, chefs d'entreprises, professionnels de la route, et usagers de la route) le collectif a pour objectif de s'opposer au projet « Route des Géraniums » tel qu'il a été présenté lors du débat public afin que le maître d'ouvrage puisse étudier et proposer des solutions alternatives aux tracés proposés.

Le collectif a recueilli plus de 1100 signatures en moins de 15 jours pour la pétition « Non à la Route des Géraniums ».

Collectif « Non à la Route des Géraniums »

97432 Ravine des Cabris

0692 03 57 66

www.non.re

ROUTE DES GERANIUMS

600 mètres de problème, 24 km de solution

UN GRAND PROJET POUR 600 METRES DE PROBLEME ?

Au Tampon, il existe un réel problème de circulation. Contrairement à Saint-Denis et Saint-Pierre qui possèdent également un problème de circulation de même ampleur, Le Tampon est traversée par une route nationale. Le projet « Route des Géraniums » de la Région Réunion se veut être la solution à ces problèmes de circulation en court-circuitant la Route Nationale 3 entre Saint-Pierre et le Col de Bellevue avec une nouvelle route pouvant faire jusqu'à 24 km.

UNE PERTINENCE NON DEMONTREE

En analysant la carte de la Région concernant les trafics du réseau routier national édité par la Direction Régionale des Routes (voir dossier du maître d'ouvrage page 66) nous comprenons que le véritable point noir de la circulation est causé par un ensemble de giratoires situés à l'entrée sud du Tampon, sur une portion de 600 mètres de route de la Tour des Azalées au rond-point dit « Chandelle ». Cet ensemble de giratoires représente un carrefour, passage obligé pour accéder aux zones proches de Tampon ville (Tampon Ouest, Le Centre-Ville et Tampon Est) où plus de 50% du trafic en provenance de la RN3 se disperse, et le reste de la commune accessible par la RN3. L'accès aux zones éloignées de l'ouest et de l'est du Tampon, se fait déjà par la ligne des 400 et le parcours de santé. De plus, le trafic routier au Col de Bellevue ne représente que 10% du trafic à l'entrée sud du Tampon.

Il est donc évident que la Route des Géraniums sera d'une grande inutilité pour fluidifier la circulation au Tampon mais pourra servir d'exemple à l'expression « **un pansement sur une jambe de bois** ».

JUGEE NON PERTINENT PAR LA DEPUTEE

Lors de son communiqué de presse du 13 avril 2018, Nathalie Bassire, députée et membre de la commission de l'aménagement du territoire dit s'interroger sur la pertinence de présenter ce projet.

UN COUT EXORBITANT DES CONSEQUENCES IRREVERSIBLES



Gaspillage de plus d'un demi-milliard d'euros

A ce stade préliminaire du projet, il ne s'agit que d'une estimation. Comme à l'habitude avec ce maître d'ouvrage, le budget sera revu à la hausse plusieurs fois (Cf. chantier de la NRL qui a vu son budget tripler et qui n'est même pas à la moitié de sa réalisation).

Vu l'inutilité de cette route et son coût faramineux, c'est comme si on voulait peindre une feuille blanche A4 avec 5000 litres de peinture **blanche**, payés avec l'argent public.

Tout cet argent pourrait servir à trouver des solutions efficaces situées à des points stratégiques du réseau routier et à améliorer l'état et la sécurité des petites routes qui deviennent impraticables lors des intempéries et qui entraînent alors à une dégradation de la circulation sur les routes principales.

Plus de 4550 constructions menacées

Comptés manuellement sur la carte des tracés du site du débat public et qui n'inclue pas les nouvelles constructions, ce sont bien au minimum 4550 bâtiments, habitations, entreprises, commerces, familles d'accueil, meublés de touristes, églises, etc... qui sont directement menacés par les tracés et donc des milliers de personnes menacées d'expropriations et de perte d'emploi.

Jusqu'à 225 ha de terres agricoles perdues

Comme il y a pénurie de terres agricoles à la Réunion, il s'agit alors d'une perte définitive. Des agriculteurs perdront leur emploi et le secteur agricole en prendra un coup entraînant une diminution de la production locale

et mécaniquement, une envolée des prix.

La santé de milliers de citoyens menacée

En passant au cœur de quartiers commerciaux et résidentiels, les routes augmentent la pollution de l'air et créent une forte pollution sonore. Ces pollutions causeront de nombreux problèmes aussi bien au niveau sanitaire qu'au niveau du cadre de vie, entraînant ainsi un besoin de désertion et une perte de la valeur du foncier

La fermeture de centaines d'entreprises et des centaines de pertes d'emploi

Situées tout au long de la RN3 ou à proximité et dont l'existence dépend du passage des véhicules sur l'actuelle RN3, de nombreuses entreprises verront leur chiffre d'affaire baisser et n'auront d'autres choix que de licencier leurs employés voir à mettre la clé sous la porte. La Route des géraniums est alors perçue comme un détournement de la clientèle potentielle et bien qu'il n'y ait pas d'expropriation, les dégâts seront biens réels.

Une menace réelle de la survie d'espèces animales rares et protégées

Pour ne citer que les papanges et les pétrels de Barau, la survie de nombreux animaux est menacée par la destruction de leur habitat naturel.

Destruction irréversible de l'environnement

Le paysage de notre île et son environnement font de nous ce que nous sommes et nous rappellent pourquoi nous sommes à la Réunion et pas à Paris. La création d'une telle route aura un impact négatif majeur sur notre environnement.

L'âme de la Réunion : Un tribut trop lourd à payer

Avec autant de menaces au niveau sanitaire, socio-économique et environnemental, c'est l'âme même de notre île qui est directement menacée. Par conséquent, ce projet portera atteinte à l'intérêt général de la Réunion et de ces citoyens. Il est nécessaire de trouver des solutions qui soient plus efficaces, moins coûteuses

et surtout centrées sur le plus grand respect envers notre île et ses citoyens.

ROUTE VERS UN APPAUVRISSEMENT DE LA POPULATION

Une indemnité d'expropriation ridicule.

En faisant référence à la réponse de la Région à la question n°3 sur le site de la CNDP : « *Le coût des expropriations est pris en charge par la Région, et imputé au coût du projet ; il dépend de la variante et peut atteindre environ 25 % du coût d'opération* ». Pour bien illustrer cette réponse, nous prendrons pour exemple le tracé ouest sur lequel nous avons comptés plus de 2500 constructions et 478 millions d'euros comme coût d'opération. On arrive alors à 119,5 millions d'euros réservés à plus de 2500 expropriations, soit **moins de 48 000 euros par expropriation**. C'est tout simplement ridicule comparé à la valeur moyenne des biens bâtis, et c'est une véritable claque pour les propriétaires qui viennent d'investir et ayant contracté un crédit sur des dizaines d'années. Attention ! Ces calculs, ne tiennent pas compte du foncier agricole. Il faut alors réévaluer ce montant à la baisse.

Ce montant, d'une indécence extrême, démontre alors que, soit le budget est sous-évalué de quelques centaines de millions d'euros, soit que le maître d'ouvrage envisageait de ne pas respecter l'article 17 de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen, qui vient protéger le « droit inaliénable et sacré » que constitue la propriété, pouvant être détourné pour une cause de « nécessité publique » et moyennant une « juste et préalable indemnité ».

Des difficultés financières à grande échelle

En constatant cette moins-value foncière extrême à laquelle s'ajoutent, le nombre astronomique d'emplois menacés, l'inévitable envolée des prix des produits de l'agriculture, l'augmentation obligatoire des dépenses de santé dues à la pollution de l'air et la perte financière due à la dévalorisation des fonciers bâtis, la population devra faire face des pertes de revenus et à des dépenses

supplémentaires non souhaitées.

Nous voyons bien que ce projet a pour conséquence un appauvrissement considérable de la population.

UNE PERTE DE CONFIANCE ENVERS LE MAITRE D'OUVRAGE

La souffrance de la population

Durant ces quelques semaines de débat public, de nombreuses familles dont l'habitation était directement concernée par les tracés se sont senties menacées. Le fait d'apprendre du jour au lendemain qu'elles avaient une épée de Damoclès au-dessus de leur tête, de nombreuses personnes se sont retrouvées dans un état de peur, de colère, de stress et d'angoisse continue ce qui a entraîné une réelle souffrance psychologique pour certaines et une dégradation de la santé pour d'autres ; référence aux différentes réunions du débat public où des intervenants expriment ces émotions et leurs inquiétudes et notamment l'intervention de Keyhan, 10 ans le samedi 14 avril (à 1h24m52s sur l'enregistrement audio 140418), où elle explique la détérioration de la santé de sa grand-mère depuis qu'elle a entendu parler de la Route des géraniums.

La méfiance de la population envers le maître d'ouvrage

Face à une menace d'une telle ampleur et suite à la déclaration de suspendre le projet (confirme à la presse), la population opposée à ce projet se sent toujours menacée et n'a plus confiance envers le maître d'ouvrage. Certaines personnes pensent même que ce projet reviendra, peut-être moins destructeur, mais toujours dévastateur. Elles craignent que la population constatant une diminution des impacts négatifs, vienne à considérer que le coût est devenu acceptable et que le projet également. C'est un peu comme la technique de manipulation dite de la porte-au-nez dont la définition précise qu'elle « consiste à faire précéder une demande de comportement plus ou moins coûteuse par une demande beaucoup plus coûteuse, parfois même fantaisiste. » En créole on dit « i fo demand bocou pou gagn in ti peu ».

UN PROJET INUTILE ET DESTRUCTEUR

UN ABANDON IMMEDIAT ET DEFINITIF EST NECESSAIRE

Un projet d'aucune utilité publique.

Le Conseil d'Etat doit rappeler qu'une opération ne peut légalement être déclarée d'utilité publique que si les atteintes à la propriété privée, le coût financier et, éventuellement, les inconvénients d'ordre social ou l'atteinte à d'autres intérêts publics qu'elle comporte ne sont pas excessifs eu égard à l'intérêt qu'elle présente. Nous avons démontré que le coût financier était sous-évalué et que les inconvénients d'ordre social, économique, sanitaire et environnemental sont extrêmement élevés par rapport aux avantages qu'apportera ce projet qui, ne l'oublions pas, a été jugé impertinent par la députée elle-même. Ce projet ne peut donc pas être d'utilité publique.

L'urgence d'un abandon définitif.

Bien que ce projet ne soit encore qu'à un stade préliminaire, il a déjà porté atteinte à la santé de nombreuses personnes par le stress, l'angoisse et la peur qu'il apporte. Avec cette épée de Damoclès sur la tête, certaines personnes cherchent déjà à fuir leur chez-soi en essayant de vendre leur bien, tandis que d'autres se sentent démunies face à la misère qui les attend. Il est donc urgent de prendre la décision d'abandonner définitivement ce projet afin de préserver la santé de nos êtres chers.

Plus jamais ça !

Lorsque nous réalisons qu'un tel projet aussi inutile et destructeur puisse être conçu et proposé par ce maître d'ouvrage, alors même qu'il a des difficultés à mener à bien un autre projet en cours (la Nouvelle Route du Littoral qui a vu son budget plus que tripler à mi-chemin de sa réalisation), et vu son attitude irrespectueuse et le gaspillage occasionné avec l'interruption de sa participation au débat public ; nous citoyens, sommes tentés de douter de sa capacité à proposer et à réaliser un projet sérieux d'aménagement du territoire. C'est pourquoi nous demandons à la CNDP d'apporter une attention toute particulière à tous les futurs projets de la Région dans ce domaine et d'imposer systématiquement un débat public avec plus de temps accordé à la population et plus de moyens accordés à la communication.

